Saison 2024
$2^{\mathrm{e}}$ édition

## Sainte-Julienne

## Contrat d'occupation d'un kiosque

## A. Identification du marchand

Nom du marchand ou de l'entreprise:
Nom du responsable:
$\qquad$

Adresse :
Téléphone :
Courriel:
Nom à inscrire, si remboursement :

## B. Identification du gestionnaire du marché

Municipalité de Sainte-Julienne située au 2450, rue Victoria à Sainte-Julienne. La Municipalité sera représentée par Madame Nathalie Lépine, directrice des services culturels et récréatifs.

## C. Objet du contrat

La Municipalité autorise le marchand à occuper un kiosque qui sera disponible aux dates précisées par ce dernier à la section D , et ce, à l'emplacement assigné à proximité de l'hôtel de ville situé au 2450, rue Victoria, comprenant une ou deux tables, deux chaises et un chapiteau d'une dimension de 10 pieds par 10 pieds. Le montage et le démontage étant assurés par la Municipalité, le tout, aux fins de vente de ses produits décrits à la section F , au marché public. Les quatre premiers marchés se tiendront les vendredis de 12 h à 17 h 30 . Quant au dernier marché, il sera jumelé à la $10^{\circ}$ édition de notre Journée champêtre pour les artistes qui se tiendra le samedi 24 août de 10 h à 16 h .

## D. Dates d'occupation

Veuillez indiquer les dates dont vous voudrez occuper un kiosque dans le cadre du marché public :

- Vendredi 28 juin 2024

Vendredi 12 juillet 2024

## Vendredi 26 juillet 2024 <br> ○

Nombre de présence(s) confirmée(s) : $\qquad$ X $50 \$=$

Vendredi 9 août 2024
Samedi 24 août 2024

Dépôt à payer avant le $1^{\text {er }}$ avril

## E. Besoins pour votre kiosque

Alimentation en électricité
Chaise
Table
O Autre :
F. Description sommaire des produits offerts en vente au kiosque

Veuillez cocher les produits que vous désirez offrir en vente

| Noms des produits | Autoproduction | Transformation |
| :--- | :---: | :---: |
| Maraicher | $\bigcirc$ | $\bigcirc$ |
| Boulangerie | $\bigcirc$ | $\bigcirc$ |
| Pâtisserie | $\bigcirc$ | $\bigcirc$ |
| Fromagerie | $\bigcirc$ | $\bigcirc$ |
| Poissonnerie | $\bigcirc$ | $\bigcirc$ |
| Acériculture | $\bigcirc$ | $\bigcirc$ |
| Apiculture | $\bigcirc$ | $\bigcirc$ |
| Confiserie | $\bigcirc$ | $\bigcirc$ |
| Prêt-à-manger | $\bigcirc$ | $\bigcirc$ |
| Vignoble | $\bigcirc$ | $\bigcirc$ |
| Viande et charcuterie | $\bigcirc$ | $\bigcirc$ |
| Spécialités véganes | $\bigcirc$ | $\bigcirc$ |
| Produits forestiers non ligneux | $\bigcirc$ | $\bigcirc$ |
| Autres |  | $\bigcirc$ |
| Si vous avez coché «Autres », veuillez préciser : |  | $\bigcirc$ |
|  |  |  |

## G. Droits de la Municipalité

La Municipalité se réserve le droit, en tout temps lors du marché public et sans préavis, de faire des vérifications afin de s'assurer du respect des obligations du marchand.

La Municipalité se réserve le droit, en tout temps, et pour quelque raison que ce soit, de modifier et/ou de réduire les heures d'ouverture. Également, de résilier le contrat, en totalité ou en partie, avant ou après le début de son exécution, et ce, sur simple avis écrit au marchand, ce dernier n'ayant alors droit à aucune indemnité ni dédommagement de quelque nature que ce soit, ni recours contre la Municipalité.
$H$. Déclarations et obligations du marchand
Je déclare être inscrit au MAPAQ
OUI NON

Si oui, inscrire votre NIM (Numéro d'identification ministériel) :
Je détiens une certification biologique
Si oui, veuillez joindre une copie de votre certificat
Je détiens un permis de vente de boisson alcoolisée
Si oui, veuillez joindre une copie de votre permis
Je détiens toutes les autorisations et permis en vigueur nécessaires à la production, à la transformation et à la vente des produits précités dont notamment le Permis de préparation général, le
 Permis de maintien chaud ou froid, le Permis de vente aux détails.
Autre, précisez :

## I. Signature des parties

J'ai lu et j'accepte les responsabilités, les modalités et le mode de fonctionnement régissant le marché public de Sainte-Julienne. Je comprends que je dois payer le dépôt de garantie de 50 \$ par présence confirmée. Je certifie que tous les renseignements inscrits aux présentes sont exacts et reconnait avoir lu et compris les termes du dudit contrat. Je confirme que j'aviserai la responsable du marché public en cas d'absence ou de retard, au plus tard deux semaines précédant l'évènement. Si cette condition est respectée, la Municipalité s'engage à rembourser le dépôt de garantie par présence confirmée. Je comprends que je ne peux, sans l'autorisation écrite du marché, sous-louer tout ou en partie mon emplacement.

Signature du marchand:
Signé à : $\qquad$ le $\qquad$ Jour du mois de 2024

Signature de la responsable du marché public : $\qquad$
Nathalie Lépine, directrice des services culturels et récréatifs
Municipalité de Sainte-Julienne

